

19 janvier 2024

Inondations : France Assureurs met en place des permanences physiques pour les sinistrés dans le Pas-de-Calais à partir du lundi 22 janvier

Les Hauts-de-France, et notamment le Pas-de-Calais ont connu en quelques semaines deux épisodes d'inondations intenses impactant très fortement la vie des habitants et l'activité économique. Depuis le début de cette crise, inédite tant par son ampleur que par ses conséquences durables pour notre territoire, la mobilisation de la Région Hauts-de-France, des services de l'État, des collectivités locales et du Département du Pas-de-Calais est totale pour soutenir nos concitoyens sinistrés. Xavier Bertrand, Président de Région, s'est mobilisé en prenant contact avec France Assureurs. Un seul objectif : faciliter les démarches des personnes touchées et accélérer prise en charge et indemnisation.

A partir de ce lundi 22 janvier, France Assureurs organisera des permanences physiques dans le Pas-de-Calais.

Les premières permanences auront lieu :

- A Clairmarais : le lundi de 10h à 13h, à la mairie (2 route d'Arques, 62500 Clairmarais) ;
- A Audruicq : le lundi de 14h à 16h30, à la mairie (270 Place du Général de Gaulle, 62370 Audruicq) ;
- A Blendecques : le mardi de 11h30 à 14h, à la mairie (22 Rue Louis Blériot, 62575 Blendecques).

Les services de l'État s'associeront à cette démarche de proximité. Ils seront aux côtés d'un représentant de la Région lors de ces permanences.

CONTACTS PRESSE

Région Hauts-de-France :

Peggy Collette - El Hamdi – Chef du service presse : peggy.collette@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 38 / 06 75 93 38 28

Lucie Marciniak – Attachée de presse : lucie.marciniak@hautsdefrance.fr – 03 74 27 48 42 / 06 38 63 18 92

Nicolas Chauvet – Attaché de presse : nicolas.chauvet@hautsdefrance.fr – 03 74 27 79 30 / 06 13 20 23 99

Préfecture du Pas-de-Calais :

Justine Top – Cheffe du service département de la communication interministérielle : justine.top@pas-de-calais.gouv.fr / 06 28 35 16 56